

Le Réseau des Espé s'oppose à une séparation entre la formation des enseignants du 1er et du 2nd degrés

"La formation actuellement commune aux enseignants du premier et du second degré est une avancée à laquelle nous tenons", déclare Brigitte Marin, présidente du R-Espé, le 18 septembre 2018. Alors que le gouvernement a annoncé son intention de revoir le cadre national de formation des masters Meef à compter de la rentrée 2019 et de modifier l'organisation du recrutement, le réseau exprime sa préférence pour un concours en fin de L3. Il revient aussi sur les "avancées" des Espé, 5 ans après leur création et insiste sur l'aspect à la fois "professionnalisant et universitaire" des formations.



Brigitte Marin, président, Alain Frugière et Mario Cottron, vice-présidents, et Olivier Combacau, du R-Espé, mercredi 18 septembre. Maïwenn Lamy

"Nous ne voulons pas revenir en arrière avec une séparation entre la formation des enseignants du premier et du second degrés", souligne Brigitte Marin, présidente du R-Espé lors d'un point presse à l'Espé de Paris, mardi 18 septembre 2018.

Mario Cottron, vice-président du R-Espé et directeur de l'Espé de l'académie de Poitiers, pointe pour sa part la "lourdeur" de la formation en master Meef, "qui découle de la place du concours en M1". "Déplacer par exemple le concours à la fin de la L3 permettrait de désengorger la formation en M1 et en M2 et de se concentrer sur la pré-professionnalisation", avance Brigitte Marin. Elle met toutefois en garde : "Si on met un concours de recrutement des professeurs des écoles en L3 et un concours pour le second degré en master, on fait apparaître des différences qui n'ont pas lieu d'être. En quoi un professeur de collège et de lycée devrait-il faire du disciplinaire plus longtemps que les professeurs des écoles ?"

Pour rappel, Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal sont favorables à un placement des épreuves d'admissibilité "en fin de licence" et une épreuve d'admission "située en M1 ou en M2", comme ils l'ont fait savoir en réponse au référé de la Cour des comptes publié début juin ([lire sur AEF info](#)). Cette nouvelle organisation du concours est par ailleurs soutenue, uniquement pour le premier degré, par deux sénateurs,

auteurs d'un rapport daté de fin juillet ([lire sur AEF info](#)).

Enfin, Bernard Saint-Girons, ancien recteur et conseiller de la CPU, et Monique Ronzeau, ex-IGAENR, chargés par le ministère d'une mission sur la formation des enseignants, doivent notamment étudier s'il y a "lieu de retenir des modalités différentes entre les concours de recrutement de professeurs du premier degré et de ceux du second degré" et s'il "faut faire évoluer la place du concours dans le processus de recrutement". Leur rapport est attendu fin septembre. Le R-Espé participe à un groupe de travail avec la CPU, la DGRH, la Dgesco et la Dgesip réactivé en avril pour travailler sur les compétences à l'entrée en master Meef, à définir par les formateurs, et les compétences à l'entrée dans le métier, à définir par le ministère employeur ([lire sur AEF info](#)).

"comité de sélection" POUR nommer les directeurs

"Nous arrivons à une échéance importante, puisqu'un certain nombre de directeurs arrivent à la fin de leur mandat avec un renouvellement du conseil des Espé", rappelle Brigitte Marin. Elle fait état d'une évolution dans la nomination de ces directeurs : "Il est question d'un 'comité de sélection' que le ministère mettrait en place afin de désigner la directrice ou le directeur sur proposition du conseil de l'Espé, relayé par le président de l'université intégratrice". Ces élections auront lieu "entre novembre et janvier". Aujourd'hui, la nomination du directeur se fait après avis du conseil d'école de l'Espé. Elle est prononcée par arrêté conjoint du MESRI et du MEN.

"Nous avons besoin de personnels à temps plein"

Cinq ans après la création des Espé, le réseau a également tenu à souligner les "avancées" dans la formation des enseignants. "Nous délivrons une formation à la fois professionnalisante et universitaire", insiste ainsi Mario Cottron. "Il est important que ce soient des équipes plurielles qui forment les professeurs, avec des professionnels du terrain, des chercheurs et des personnes qui font les deux", ajoute-t-il.

"Nous avons besoin de personnels à temps plein car ils effectuent un service essentiel", souligne Alain Frugière, vice-président du réseau. Il se porte ainsi en faux contre un rapport sénatorial qui soutient la transformation des Espé "en structures sans formateurs propres, faisant appel aux ressources de l'Éducation nationale (enseignants-formateurs) et de l'enseignement supérieur (enseignants-chercheurs)" ([lire sur AEF info](#)).

Réforme territoriale, prérecrutement... : "Nous n'avons pas d'éléments tangibles"

"Nous n'avons pas l'impression que la fusion va être généralisée aux Espé", déclare Brigitte Marin, interrogée sur la réduction du nombre de rectorats prévue pour 2020 ([lire sur AEF info](#)). Pour rappel, alors que la Normandie fait l'objet d'une expérimentation pour faire fusionner les académies de Caen et Rouen ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer a évoqué une réflexion pour "réorganiser la formation des professeurs à l'échelle" de ces deux villes. La construction d'une seule Espé normande est à l'étude. Frédérique Vidal, MESRI, a pour sa part déclaré que la réforme territoriale "n'a pas de relation directe avec la formation des enseignants" ([lire sur AEF info](#)).

En ce qui concerne le "prérecrutement" des AED, le R-Espé souligne également qu'il a "de nombreuses questions sans réponse" ([lire sur AEF info](#)). Mais "si cela favorise la mixité sociale en permettant à davantage de personnes d'accéder à un bac +5, c'est une bonne chose", estime Olivier Combacau, directeur

de l'Espé Centre-Val de Loire.

Le réseau déclare également "ne pas avoir d'éléments tangibles" sur l'appel à projets des "Espé du futur", dont le cahier des charges n'est toujours pas publié ([lire sur AEF info](#)).

Dépêche n° 592222



4 min de lecture Par [Maïwenn Lamy](#) Publiée le 19/09/2018 à 16h29

R-EspéRéseau des Espé

Meefmétiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

EspéÉcole supérieure du professorat et de l'éducation

CPUConférence des présidents d'université

DGRHDirection générale des ressources humaines

DgescoDirection générale de l'enseignement scolaire

Dgesip Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

MESRI ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

AED Assistants d'éducation